

BILAN 2015 Plan stratégique de développement durable

60341385 | Janvier 2016



Table des matières

Mot du maire	v
Mot du directeur d'arrondissement.....	vii
Introduction	1
Suivi des actions locales 2015	3
Suivi des actions corporatives 2015.....	25
Bilan des actions 2012-2015	33
Conclusion	35



MOT DU MAIRE



« L'avenir de notre arrondissement et de son dynamisme en termes de développement durable dépend de notre volonté et notre persévérance à rassembler tous les talents. »

C'est avec le désir de mieux servir les citoyens de Pierrefonds-Roxboro et les générations futures que nous nous sommes engagés, voilà déjà 4 ans, envers un plan de gestion en termes de développement durable. Et, c'est en concertation avec l'ensemble de l'administration que nous contribuons à créer un avenir sain et équitable pour notre arrondissement.

Le nombre de réalisations déjà atteintes illustrent le leadership que nous exerçons en matière de développement durable et je réaffirme notre engagement envers les citoyens à continuer sur cette voie.

Je tiens à souligner l'excellent travail d'équipe de l'ensemble des divisions et de leur personnel pour la mise en œuvre des différents objectifs. Leur professionnalisme fait en sorte que ce plan, qui définit les actions à court, moyen et long terme, est au cœur de l'ensemble des projets de l'arrondissement.

Je pense notamment aux enjeux importants reliés au transport actif, à l'occupation du territoire et particulièrement à ceux du premier plan stratégique que nous avons adopté tout récemment.

La gestion en termes de gestion durable à Pierrefonds-Roxboro : un plan intégré, une gestion stratégique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dimitrios Beis'.

Dimitrios (Jim) Beis, maire d'arrondissement



MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

L'actuel Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a été élaboré, présenté à la population et adopté par le conseil d'arrondissement en 2012, et ce, pour une durée de quatre ans se terminant en 2015.

Depuis son adoption, ce plan a constitué une feuille de route pour améliorer la qualité de vie des résidents de l'arrondissement sur le plan social et environnemental. Ainsi, trois ans après son adoption, nous sommes en mesure de constater un changement important dans notre processus décisionnel et l'intégration des notions de développement durable dans notre gestion hebdomadaire des projets.

Conscient de l'ampleur de plusieurs actions identifiées dans ce plan, l'ensemble des intervenants a mis l'épaulé à la roue afin d'assurer le déploiement du Plan stratégique de développement durable et s'est engagé à en assurer le succès. De la gestion responsable des ressources, à la protection et la mise en valeur des territoires riches en biodiversité ou au changement des pratiques opérationnelles, je suis fier de confirmer qu'entre 2012 et 2015, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a réalisé 37 actions corporatives et 68 actions locales.

Certes, ce dossier a évolué au cours des années et certaines priorités ont été révisées, mais la conclusion démontre les progrès obtenus en un si court laps de temps. Le Plan stratégique 2015-2018 de l'arrondissement dénote précisément l'importance des enjeux qu'a le développement durable pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Au cours de l'année 2016, l'arrondissement se positionnera pour la suite à partir des orientations qui seront identifiées dans le cadre du Plan stratégique en développement durable de la Ville de Montréal.

Je tiens à remercier tous les employés et partenaires qui ont participé à la réalisation des actions identifiées dans le Plan stratégique de développement durable et je les invite à poursuivre leur engagement afin d'assurer un futur durable aux prochaines générations!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Jacob'.

Dominique Jacob

Directeur d'arrondissement



INTRODUCTION

VISION 2030

« Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais reconnu pour la qualité des services qu'il offre à sa population dans le respect de l'intégrité des milieux naturels.

Pierrefonds-Roxboro saura répondre aux besoins des personnes issues de tous les milieux et de tous les groupes d'âge. La famille sera au cœur des préoccupations et conditionnera les choix d'aménagement du territoire, des équipements et de leurs distributions sur le territoire.

Tous les résidents de Pierrefonds-Roxboro pourront profiter des accès à la rivière des Prairies dans le respect de la fragilité et de la sensibilité du milieu naturel qu'elle constitue. Les parcs de quartier et les espaces verts seront accessibles à tous.

En optant pour une continuité dans la trame urbaine et une intensification de l'utilisation de son territoire, l'arrondissement se donnera les moyens d'offrir à sa population des services diversifiés et disponibles, une desserte efficace de transport collectif et une grande qualité paysagère.

Enfin, Pierrefonds-Roxboro sera un arrondissement montréalais où les citoyens fiers et sensibilisés participeront à la protection et la mise en valeur de leur milieu de vie pour assurer aux générations futures un Pierrefonds-Roxboro où le milieu urbain et les espaces naturels cohabitent en harmonie. »

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a adopté en janvier 2012 son premier Plan stratégique de développement durable (PSDD). Ce Plan stratégique s'échelonnait jusqu'en 2015, le présent document est donc le dernier bilan s'arrimant au Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015. En conformité avec ce plan, les actions sont structurées en fonction de cinq orientations. Elles sont les suivantes :

1. améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
2. assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
3. pratiquer une gestion responsable des ressources;
4. adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions;
5. améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

La réalisation d'un bilan annuel de la réalisation du plan permet d'assurer le suivi des objectifs que l'arrondissement s'est fixés en matière de développement durable. C'est aussi l'occasion de tirer des leçons, d'identifier les bons coups et les défis auxquels fait face l'administration municipale.

SUIVI DES ACTIONS LOCALES 2015

La section qui suit présente chacune des actions locales du PSDD dont la réalisation était prévue pour l'année 2015.

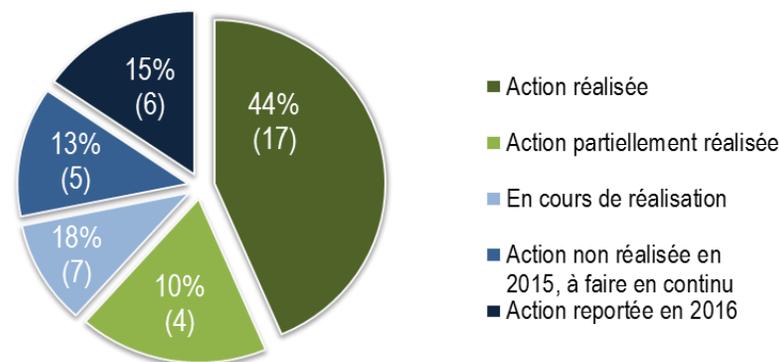
Un total de 39 actions locales était prévu en 2015 (comparativement à 29 pour 2014) :

- **44 % (17)** des actions ont été **réalisées** cette année, dont 15 d'entre elles sont à faire en continu.
- **10 % (4)** des actions ont été **partiellement réalisées**, dont 1 d'entre elles est à faire en continu. Les actions partiellement réalisées devront être considérées lors de l'élaboration du plan d'action 2016.
- **18 % (7)** des actions sont toujours en **cours de réalisation**¹. Les actions qui n'auront pas été terminées pour l'année 2015 devront être considérées lors de l'élaboration du plan d'action 2016.
- **13 % (5)** des actions **n'ont pas été réalisées cette année**, et sont à **faire en continu**.
- **15 % (6)** des actions ont été reportées à l'année 2016.

¹ En date du 18 décembre 2015.

Le statut de chacune des actions est indiqué en utilisant les pictogrammes suivants :

- ✓ Action réalisée
- ± Action partiellement réalisée
- ★ Action en cours de réalisation
- ∞ Action en continu
- Action reportée à 2016



Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2015 du PSDD selon l'orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.



ORIENTATION 1. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 1.1. Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990				
	3 L – Soutenir les projets du Plan de transport.	L'arrondissement appuie les projets du Plan de transport de Montréal suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Implanter des mesures prioritaires pour autobus et autobus articulés sur l'axe Saint-Jean / de Pierrefonds jusqu'à l'autoroute 20, et sur le boulevard Pierrefonds entre l'avenue du Château-Pierrefonds et le boulevard Saint-Jean • Doubler la voie ferrée de la ligne Deux-Montagnes entre les gares Bois-Franc et Roxboro-Pierrefonds • Prolonger le boulevard de Pierrefonds à l'ouest de l'avenue du Château-Pierrefonds • Aménager un boulevard dans l'emprise de l'autoroute 440 entre le boulevard Gouin Ouest et l'autoroute 40 • Prolonger le boulevard Jacques-Bizard jusqu'à l'autoroute 40 	Il y a eu plusieurs réalisations en transport, telles que les nouvelles voies réservées pour les autobus sur le boulevard des Sources.	





Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	5 L – Élaborer un inventaire des sentiers multifonctionnels destinés au transport actif et identifier les liens et les liens potentiels.	<p>Inventaire, projets de parcs et plan d'action.</p> <p>Revitalisation du secteur du port de plaisance et l'aménagement d'un parc riverain: sentiers, quai, aire d'entraînement.</p>	Le Plan d'action Vélo prévoit 40 km de pistes cyclables. L'inventaire des circuits est pratiquement terminé et démontre le lien entre les parcs les sentiers, les villes avoisinantes, etc. Les documents ont été réalisés par un consultant externe.	<p>Des projets intéressants d'accès aux rives sont à prévoir pour 2016 et les années suivantes, et des ressources pourraient être prévues à cet effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de revitalisation du secteur du port de plaisance : fin des travaux prévue pour le 30 juin 2017 • Parc de la Rive-Boisée, conception prévue pour octobre 2015 <p>En lien avec cette action, un contrat avec la compagnie Biciborne (station de réparation de vélo), pourrait s'avérer une cible pertinente pour 2016.</p>
 	6 L – Compléter et sécuriser le réseau cyclable vers les gares de train de banlieue et vers les écoles.	Intégrer cette action dans le Plan vélo (les deux gares et les écoles de niveau secondaire).	Idem à l'action 5 L.	Idem à l'action 5 L.
	7 L – Aménager des trottoirs dans les nouveaux quartiers pour favoriser les déplacements actifs.	Aménager des trottoirs pour toute nouvelle rue locale avec autorisation de stationnement (sauf pour les projets déjà approuvés).	Aucune nouvelle rue n'a été ouverte sur le territoire de l'arrondissement en 2015.	
	8 L – Modifier la réglementation d'urbanisme pour augmenter le nombre de supports pour vélos requis pour les nouveaux projets de développement.	Vérifier l'adéquation de la norme avec le besoin.	Des discussions ont eu lieu au courant de l'été. Cette modification ne se fera pas tout de suite et sera complémentaire au plan vélo	Une augmentation de ce ratio est également à prévoir pour les usages des groupes « Habitation (h) » « Commercial (c) » et « Industriel (i) » durant l'année 2015.

Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2015 du PSDD selon l'orientation 2. Assurer la qualité des milieux de vie.



ORIENTATION 2. ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 2.1. Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année				
 	10 L – Collaborer avec la Direction de l'habitation pour exiger l'offre de logements abordables auprès des constructeurs privés, publics et communautaires dans les nouveaux projets résidentiels.	Prévoir 30 % de logements abordables et sociaux dans la nouvelle offre de logement.	L'arrondissement se conforme à la Stratégie de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels de Montréal. Cette stratégie s'applique dans le cas de projet de plus de 200 logements.	Après réflexions, cet objectif s'harmonise difficilement aux réalités de l'arrondissement. On se questionne si l'objectif de 30 % est réaliste. Il faudrait peut-être fixer une cible qui soit plus cohérente avec la réalité des milieux de vie de Pierrefonds-Roxboro.
 	13.1 L – Établir un plan d'action pour la mise en place de mesure d'apaisement de la circulation en bordure des écoles et des parcs.	Réaliser un plan de marquage. Réaliser un plan de stationnement sur rue.	Le plan de marquage est terminé et le plan de stationnement est en cours de réalisation.	Pour 2016 et les années suivantes, il faudrait prévoir les ressources nécessaires pour la réalisation d'un plan de stationnement sur rue, pour la réalisation d'un plan d'action (à l'interne) et pour la mise en place de mesures d'apaisement.
Objectif 2.2. Affirmer et mettre en valeur le caractère riverain de l'arrondissement				
	16 L – Actualiser le portrait des berges de l'arrondissement produit en 1995 en y intégrant notamment le secteur de Roxboro.	Faire un portrait exhaustif de la situation de 2015 des berges de l'arrondissement.	L'action est reportée à 2016.	Un étudiant pourrait être engagé durant l'été 2016 afin d'actualiser le portrait 1995. Inclure ces informations dans le plan directeur de la mise en valeur des berges.
2016	16.1 L – Élaborer un plan directeur de la mise en valeur des berges.	Plan directeur 2016.	L'échéance de cette action est prévue pour 2016.	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	<p>17 L – Modifier le règlement de lotissement de manière à prévoir des servitudes en bordure de la rivière des Prairies lors de nouveaux lotissements ou de projets de subdivisions en rive.</p>	<p>Adopter une modification au règlement de lotissement.</p>	<p>Des discussions ont eu lieu durant l'été 2015, mais sans résultats.</p>	
 	<p>29 L – Développer une programmation et promouvoir la participation de la population à une série d'activités de masse gratuites.</p>	<p>Accroître le nombre d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser six activités annuelles en 2015 (comparativement à quatre activités en 2014) 	<p>Les activités suivantes ont été réalisées durant l'année 2015 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Activités de lecture gratuites dans les parcs durant l'été 2015 2) Journée de jardinage, le 23 mai 2015 3) Festival montréalais des côtes levées, les 14, 15 et 16 août 2015 4) Plaisirs d'hiver, le 7 février 2015 au parc Alexander. 5) La marche du maire, le 24 mai 2015, une traversée de l'arrondissement d'est en ouest de 15 kilomètres 6) La Fête du Canada : le 1er juillet, parade, parc de manèges, spectacle grand public, feu d'artifice 7) Les spectacles extérieurs gratuits : neuf spectacles entre le 7 juillet et le 4 août 2015. Nouveauté : quatre spectacles de pianos publics sur la terrasse extérieure du centre culturel, les dimanches du mois de juillet 8) L'hommage aux aînés, le 26 août 2015, spectacle et dégustation de gâteaux aux fraises sur la terrasse 	<p>Pour 2016, l'activité « Plaisir d'hiver » se fera sur deux sites la même date afin d'augmenter l'accessibilité aux citoyens.</p> <p>Notons que certains des événements furent des projets pilotes, et seront reconduits en 2016 avec l'obtention des budgets requis (marche du maire, spectacles pianos publics, fête interculturelle).</p>

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
			du Centre culturel de Pierrefonds 9) La Fête interculturelle le 26 septembre : spectacles, kiosques et dégustations (cuisine internationale)	
	31 L – Encourager l’engagement dans l’action communautaire par l’adoption d’une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.	Adopter une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes par le conseil d’arrondissement.	La politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif (OBNL) fut adoptée par le conseil d’arrondissement à sa séance du 7 décembre 2015.	
 	32 L – Développer une offre de service culturelle innovatrice en lien avec la diversité culturelle, linguistique et artistique spécifique à l’arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.	Augmenter l’offre de services culturels de 25 % d’ici la fin de 2015.	L’offre de services culturels a connu une augmentation de 22 %. Un Plan de développement stratégique en culture est présentement en cours de réalisation. 75 000 \$ de plus ont été injectés dans le budget. Un total de 26 000 \$ de plus sera injecté, ce qui constitue une nette amélioration depuis les dernières années. On a d’ailleurs vu une augmentation de l’offre en services culturels : plus de spectacles intérieurs et extérieurs, ainsi que l’organisation de la Fête interculturelle.	
Objectif 2.4. Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur				
 	24 L – Poursuivre la participation aux Fleurons du Québec.	Conserver les 4 fleurons.	L’arrondissement a conservé ses 4 Fleurons pour l’édition 2013-2015. De plus, l’arrondissement a été l’hôte d’un atelier vert le 18 mars 2015. Cet atelier proposait une rencontre avec des horticulteurs.	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	36 L – Évaluer la possibilité d'aménager des jardins communautaires (collectifs), identifier les emplacements potentiels et identifier les moyens de mise en œuvre.	Aménager un jardin dans l'arrondissement.	<p>Le jardin collectif a été aménagé tout près de l'entrée des employés de la mairie d'arrondissement. Les bacs ont été construits à l'interne par les menuisiers permettant à 16 employés de l'arrondissement de pratiquer le jardinage. Une séance d'information, avec la présence d'un expert, a eu lieu au début du mois de mai 2015.</p> <p>Un système de boyau suintant a été installé, afin de rendre les bacs fonctionnels.</p> <p>D'autres jardins collectifs ont aussi été aménagés dans les coopératives, les écoles (voir action 37 L), les maisons de jeunes, etc.</p>	<p>Il serait souhaitable de répéter l'expérience du jardin collectif l'année prochaine. Il serait aussi possible d'agrandir les surfaces cultivables si le projet gagne en popularité, puisque les terrains sont assez vastes autour de la mairie d'arrondissement.</p> <p>Il faudrait assurer une collaboration avec l'éco-quartier dans le cadre de cette action; ces derniers proposent de lancer une nouvelle tentative pour trouver d'autres emplacements et des moyens de mise en œuvre.</p> <p>L'idée d'un projet pilote dans les parcs est écartée puisqu'il n'y a pas de prises d'eau.</p>
	37 L – Promouvoir l'agriculture urbaine dans les cours d'école.	Planter deux potagers par année.	<p>Un potager a été implanté à l'école Beechwood.</p> <p>Il y a un total de 26 écoles à Pierrefonds-Roxboro, et plusieurs écoles ont déjà aménagé un jardin au cours des dernières années. Dans la plupart de ces écoles, un jardin est instauré chaque année et est fonctionnel grâce à un système de bénévolat.</p>	<p>Il ne reste plus de terrains disponibles dans l'arrondissement, ce qui complique la réalisation de cette action.</p> <p>Il serait pertinent de créer une carte identifiant l'emplacement de tous les jardins communautaires sur le territoire de l'arrondissement.</p> <p>L'éco-quartier souhaite contacter toutes les écoles n'ayant pas encore de jardin potager pour les informer du programme de jardins potagers dans les cours d'école. Il faudra s'assurer d'un suivi puisque les écoles ont parfois de la difficulté à fournir les outils et les matériaux pour aménager les jardins.</p>

Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2015 du PSDD selon l'orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources.



ORIENTATION 3. PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 3.1. Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000				
 	38 L – Sensibiliser la population à l'utilisation de l'eau potable et faire respecter le Règlement sur l'usage de l'eau potable.	Réaliser deux activités par année. Augmenter le nombre de patrouilles.	Une patrouille Bleue a été mise en place avec l'éco-quartier. Un étudiant a été engagé pour faire le suivi du nouveau Règlement sur l'usage de l'eau potable numéro 13-023. La patrouille s'occupe de sensibiliser les citoyens à ce sujet à chaque année durant le mois de mai.	
Objectif 3.2. Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau				
	41 L – Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans ses propres projets d'aménagement, incluant sur rue.	Intégrer cette analyse dans le processus de planification des projets.	Deux mandats ont été donnés à l'externe pour élaborer un plan directeur de drainage pour le secteur ouest de Pierrefonds. L'arrondissement est dans l'attente d'une réglementation qui sera élaborée par la Ville centre.	Identifier ces mesures dans le Programme particulier d'urbanisme du secteur centre (en cours de réalisation) et prévoir des mesures pour la réalisation de différents projets, par exemple pour la bibliothèque.
 	42 L – Sensibiliser et inciter les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (ex. : utilisation de barils de récupération des eaux de pluie, déminéralisation, jardin de pluie, entretien écologique des fossés, débranchement de gouttières).	Réaliser un projet par année (ex. conférence, subvention clé en main pour barils, concours d'aménagement, remise en argent à l'achat de matériel, trousse d'économie d'eau potable, débranchement de gouttières, etc.).	L'éco-quartier s'occupe de la gestion des eaux de pluie et de la vente des barils toute l'année (75 \$). Il y a aussi eu un concours pour gagner un baril. Cette année, la Patrouille bleue gérée par l'éco-quartier, a vérifié les	Continuer la collaboration avec l'éco-quartier dans le cadre de cette action.



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
			gouttières de l'arrondissement et a effectué des campagnes de sensibilisation. La patrouille Bleue s'occupe de sensibiliser les citoyens à ce sujet à chaque année durant le mois de mai.	
	44 L – Corriger les raccordements croisés.	Rectifier 100 % des raccordements croisés détectés. Objectif 2015 : Rectifier entre 10 et 20 raccordements en croisé en 2015.	Aucun résultat recueilli pour 2015.	Il faudra revoir la stratégie pour 2016, car il est trop difficile de réaliser cette action « à temps perdu ».
Objectif 3.3. Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des résidus domestiques dangereux (RDD), des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal				
	46 L – Offrir la collecte des matières organiques aux citoyens (dans les bâtiments de huit logements ou moins)	Viser 50 % en 2016. Viser le 50 % restant en 2017.	Trois rencontres ont eu lieu à l'interne (7 octobre, 10 novembre et 9 décembre 2015) et plusieurs autres pour la campagne de communication pour planifier et définir les grandes lignes pour l'organisation de la collecte. Il y a encore beaucoup d'opérations à gérer, des appels d'offres seront envoyés pour la gestion de la collecte. Une campagne de promotion est en cours. La population pourra choisir entre trois formats de bac (80 litres/120 litres/240 litres).	Cette action se retrouve dans le Plan stratégique de l'arrondissement. Il a été défini que les opérations seront réalisées pour la moitié de l'arrondissement en 2016, et l'autre moitié en 2017. Une bonne campagne de sensibilisation et d'information est primordiale pour la réussite de cette action.
	47 L – Poursuivre la distribution de composteurs domestiques.	Distribuer 100 composteurs et plus par année.	120 composteurs ont été vendus à prix réduit via le programme de compostage de l'arrondissement et 9 autres ont été vendus par l'éco-quartier.	L'éco-quartier continuera à vendre les composteurs au cours des prochaines années. De plus, il continuera à promouvoir la vente de composteurs au mois de mai (Journée de jardinage



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	49 L – Poursuivre et augmenter les collectes de résidus domestiques dangereux (RDD).	Atteindre un taux de récupération de 75 % et faire davantage de campagnes de sensibilisation.	Taux de récupération de 50 % en 2013 ² , ce qui représente une augmentation de 6 % depuis 2008, mais une diminution de 3 % depuis 2012. Actuellement, la collecte a lieu deux fois par année (printemps et automne). Il est difficile pour l'arrondissement d'augmenter le nombre de collectes de RDD considérant qu'il s'agit d'un service relevant de l'agglomération. Les collectes sont déjà publicisées et la participation des citoyens y est déjà importante.	écologique) et il participera à la journée de distribution de composteurs. Il y a une volonté d'ajouter des partenaires (Renaissance, Armée du Salut, etc.) à cette collecte afin d'y créer une activité rassembleuse qui permettrait au citoyen de se déplacer pour plusieurs articles différents en même temps. Une excellente collaboration avec l'éco-quartier est nécessaire pour assurer le succès de cette action.
	49.1 L – Réaliser un projet pilote d'un écocentre mobile.	Réaliser un projet pilote.	Le projet n'a pas été réalisé en 2015. Le projet est reporté à 2016.	La réalisation d'un tel projet aurait un effet positif sur le bilan de la gestion des matières résiduelles de l'arrondissement. Au lieu d'un écocentre mobile, l'éco-quartier propose d'améliorer sa capacité de collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des résidus issus des technologies de l'information et des communications (TIC) pour être davantage comme un écocentre qui accepterait, en plus des RDD et des TIC, des vêtements et offrirait le déchiquetage de papiers.

² Source : MONTRÉAL, SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT. *Bilan 2013 des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*. (En ligne) http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN_GMR_2013.PDF



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	51 L – Établir un plan d'action « Herbicyclage ».	Adopter un règlement par le conseil.	Le plan d'action n'a pas été réalisé en 2015. Le projet de plan d'action est reporté à 2016.	Il faudrait repenser à la fonction de ce document, un plan d'action est-il le bon outil? Cette action vient s'arrimer à la collecte à trois voies et les possibilités qui en découlent.
 	52 L – Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion écoresponsable d'événements.	Informar et sensibiliser les promoteurs d'événements aux paramètres relatifs à l'organisation d'événements écoresponsables.	Une patrouille d'eau mobile est présente sur place pour certains événements afin d'assurer une bonne gestion de l'eau. Des stratégies écoresponsables sont utilisées pour certains événements spéciaux (exemple : la gestion des résidus d'huile et de graisse pour le Festival montréalais des côtes levées). Des bacs de recyclage sont fournis aux partenaires qui organisent des événements sur le territoire de l'arrondissement.	
	52.1 L – Modifier la convention des événements sur le domaine public pour y inclure des clauses normatives relatives à la gestion écoresponsable d'événements.	Insérer des clauses relatives à la gestion écoresponsable dans la convention.	Il n'y pas de convention des événements sur le domaine public.	Cette action est directement reliée à l'action 52 L. Il n'y a pas de convention, mais des actions ont été réalisées. Il faudrait possiblement revoir le libellé ou l'objectif de cette action.
	52.2 L – Réviser l'horaire des collectes de résidus verts pour optimiser les opérations.	2014 : Planification et modification des contrats. 2015 : Mise en œuvre.	En lien avec la collecte des matières organiques en planification. Des discussions avec l'éco-quartier sont en cours. La collecte des résidus verts sera incluse dans la nouvelle collecte des matières organiques, en vigueur au printemps 2016. La planification et la mise en œuvre sont reportées à 2016	

Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2015 du PSDD selon l'orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions.



ORIENTATION 4. ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 4.1 : Faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres				
	30 C – Intégrer les principes du développement durable dans les règlements d'urbanisme.	Intégrer les principes de développement durable.	Des normes de développement durable ont déjà été intégrées (toits blancs, etc.).	Cette action sera aussi pertinente en 2016 pour continuer d'intégrer les principes de développement durable.
	54 L – Adapter la réglementation pour favoriser l'intégration harmonieuse en milieu urbain d'appareils de production d'énergie verte (éoliennes, panneaux solaires et autres).	Adopter un règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA).	Des discussions sont en cours, mais l'action sera reportée à 2016.	Faire le suivi à travers le Programme particulier d'urbanisme du secteur centre.
	55 L – Sensibiliser les demandeurs de permis pour des démolitions et des rénovations majeures, de se doter d'un plan de récupération et de réutilisation des matériaux.	Obliger le demandeur à utiliser le conteneur prévu à cet effet.	Depuis l'ouverture du nouveau centre de tri, les matériaux sont triés directement au centre de tri, il n'est donc plus requis d'obliger le demandeur à utiliser un conteneur pour la récupération des matériaux.	Puisque le centre de tri permet automatiquement la récupération, il n'est plus nécessaire de faire le suivi avec le demandeur. Cette action est donc considérée comme réalisée.
Objectif 4.2. Augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésions à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010				
	56 L – Réviser les programmes municipaux de soutien de manière à stimuler la certification environnementale	Continuer à sensibiliser la population sur les certifications environnementales	Continuer à sensibiliser les citoyens et les entrepreneurs dans les nouveaux projets de construction en donnant les informations nécessaires et les renseignements lorsque demandé	Considérer les problématiques des fossés de rétention et sensibiliser les propriétaires. Penser à transformer les fossés des résidences de l'arrondissement.



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	57 L – Promouvoir la construction et la rénovation de bâtiments plus verts selon des normes reconnues (LEED®, BOMA-BES, Novoclimat et autres) sur le territoire.	Augmenter le nombre de bâtiments certifiés.	Les nouvelles constructions et les agrandissements doivent rencontrer les nouvelles exigences du Code national de l'énergie, qui sont en fait les normes Novoclimat (sans le test d'infiltrométrie).	Changer le libellé de l'action pour plutôt « tendre vers les normes ».

Le tableau suivant fait le bilan des actions locales 2015 du PSDD selon l'orientation 5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.



ORIENTATION 5. AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 5.1 : Améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007.				
	58 L – Élaborer un plan d'action pour la forêt urbaine.	Élaborer et adopter un plan d'action (2014-2015).	Plusieurs actions ont été élaborées en lien avec les orientations de la Ville de Montréal. Un plan a été mis en place en novembre 2015. Un autre plan sera réalisé par une firme externe en 2016.	Il serait intéressant d'étudier la possibilité d'établir un plan quinquennal.
			Des actions sont en cours, tel que le Plan d'action canopée 2012-2021, Stratégie métropolitaine de lutte contre l'agrile du frêne, inventaires, etc.	
			Plus de 200 arbres ont été plantés en 2015.	
	59 L – Sensibiliser la population aux bienfaits des arbres urbains et distribuer de pousses d'arbres indigènes.	Participer à des activités de sensibilisation.	Campagne « Un arbre pour mon quartier ».	Poursuivre les activités de sensibilisation auprès des citoyens.
		Poursuivre la distribution de pousses.	L'éco-quartier fait la promotion du programme de l'arrondissement qui consiste au remplacement des arbres abattus.	
			Campagne de sensibilisation contre l'agrile du frêne (conférence gratuite présentée par la biologiste et agronome	



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
			<p>Micheline Lévesque le 16 septembre 2015).</p> <p>L'éco-quartier participe au programme de vente d'arbres avec la SOVERDI et la Regroupement des Éco-quartiers. Cette année, l'éco-quartier a vendu 200 arbres aux citoyens de Pierrefonds-Roxboro. Ce programme sera reconduit en 2016.</p>	
	<p>60 L – Assurer le remplacement des arbres obligatoires abattus.</p>	<p>S'assurer qu'au moins 90 % des propriétaires ayant obtenu un certificat d'autorisation d'abattage d'arbres conserveront ou planteront un arbre en cour avant.</p>	<p>Initialement, 59 dossiers d'arbres devaient être vérifiés. De ce nombre, 43 sont maintenant réglés (plantation effectuée ou non requise) 18 sont toujours en traitement (avis laissé sur place, délais octroyés) et 4 ont reçu un constat d'infraction. Environ 73 % des dossiers ont été réglés.</p> <p>Un étudiant a été engagé cet été pour réaliser cette action.</p>	
<p>Objectif 5.2 Protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité</p>				
	<p>62 L – Poursuivre et étendre le programme de nettoyage des berges publiques en lien avec d'autres organismes.</p>	<p>Nettoyer 4 à 5 km de berges publiques annuellement.</p>	<p>Le programme de nettoyage des berges publiques a porté fruit pendant la période estivale, plusieurs kilomètres ont été nettoyés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc • Parc de l'Île Roxboro • Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme • Parc des Arbres (nettoyage du parc situé en bordure du cours d'eau) 	<p>Continuer à promouvoir l'implication des partenaires dans les activités de nettoyage des berges.</p> <p>L'éco-quartier souhaite cibler les mêmes endroits encore l'année prochaine et ajouter des kilomètres supplémentaires.</p>

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
			<p>Plusieurs partenaires pour les activités de nettoyage : Le Centre d'action bénévole de l'Ouest-de-l'Île, plusieurs écoles, les scouts, Guide (Fontaine Santé fournit la nourriture).</p> <p>L'éco-quartier a organisé cinq corvées de nettoyages des berges en 2015 pour un total de 4,2 kilomètres de berges nettoyées.</p>	
	63 L – Mettre sur pied un programme de revégétalisation des berges publiques pour certains secteurs et sensibiliser les propriétaires privés à revégétaliser leurs berges.		Aucun programme de revégétalisation n'a été élaboré.	Cette action est en lien direct avec l'action 62 L. Ce programme découlera des démarches d'accès aux rives.
	66 L – Effectuer un projet pilote de gestion différenciée de certains espaces publics.	Réalisation d'un projet pilote : planter des fleurs sauvages dans des espaces déterminés.	<p>Trois emplacements ont été identifiés pour la réalisation du projet pilote 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le parc Villeret • Le parc Duval • Le mail central du boulevard Saint-Charles <p>Finalement, des fleurs sauvages ont été seulement plantées dans le rond d'autobus du stationnement de la mairie d'arrondissement.</p>	Il y a un problème d'acceptation avec les fleurs et les plantes sauvages, les gens les perçoivent comme de la mauvaise herbe. Une campagne de sensibilisation serait bénéfique pour que la population soit consciente de la plus-value des plantes sauvages et qu'ils comprennent les essences.
	66.1 L En fonction des résultats obtenus lors du projet pilote, établir un plan de gestion différenciée des parcs et espaces verts de l'arrondissement	Établir un plan de gestion.	Le projet pilote est partiellement réalisé (action 66 L), donc l'action est reportée à 2016.	



Plan stratégique 2015-2018 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

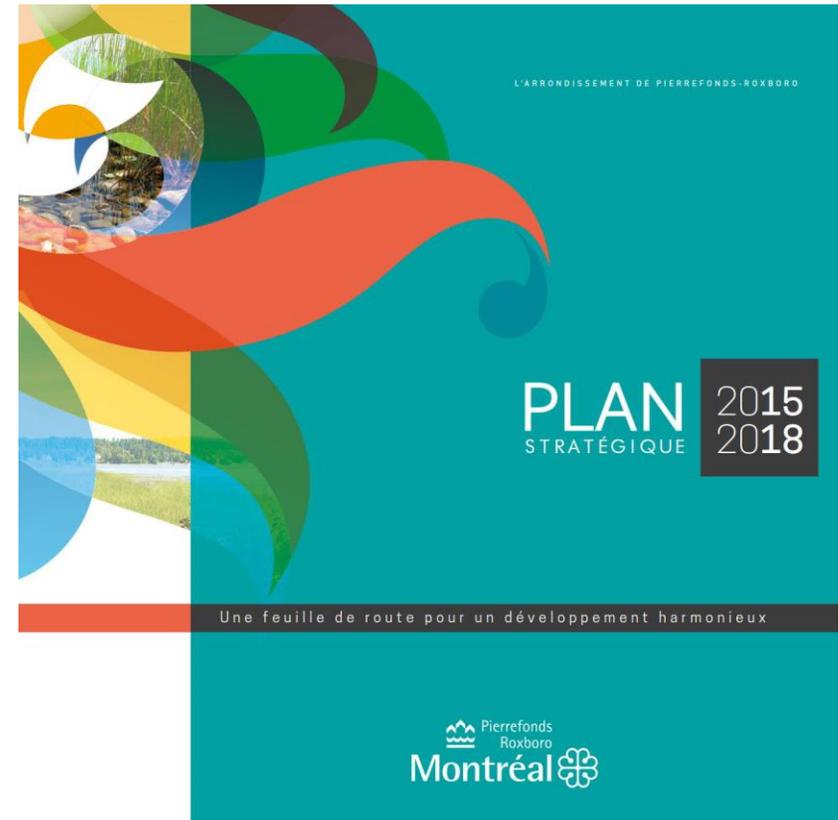
Adopté le 29 juin 2015, le Plan stratégique 2015-2018 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a pour objectif de consolider les grands axes du développement de l'arrondissement jusqu'à l'année 2018. Les principaux projets et orientations à prioriser pour les prochaines années sont présentés dans ce document. L'arrondissement s'appuie sur les valeurs suivantes pour encadrer ses interventions : le leadership, le respect, la collaboration, l'action responsable ainsi que la rigueur et le professionnalisme.

Le plan stratégique de l'arrondissement s'articule autour de quatre grands défis, dont plusieurs actions s'accordent au Plan stratégique de développement durable :

- La consolidation du sentiment d'appartenance
- La poursuite des efforts visant l'amélioration de la qualité de vie
- L'intensification des efforts de protection du patrimoine naturel
- Le soutien du développement commercial

Un vaste exercice de concertation auprès des élus, des gestionnaires et de leurs équipes a permis d'identifier les actions les plus innovatrices et les orientations permettant d'arriver à la conception du plan stratégique. Ce travail a été réalisé dans une optique de développement durable et d'optimisation des ressources, tout en favorisant l'amélioration continue des services et de la qualité de vie des résidents.

Les partenaires et les citoyens ont aussi participé à l'élaboration du plan stratégique de par leurs commentaires et leurs suggestions lors de divers événements de consultation, notamment les assemblées de consultation sur le Plan stratégique de développement durable, la soirée Demain Montréal, le Plan directeur des installations de loisirs, ainsi que lors des périodes de questions des assemblées du conseil et lors des Samedis du citoyen.





Le jardin collectif de l'arrondissement

Un jardin collectif a été aménagé sur le site de la mairie. Quatre bacs ont été construits par les menuisiers de l'arrondissement et 16 employés ont pu cultiver des fruits et des légumes tout l'été.

Afin de préparer les futurs jardiniers, une rencontre d'information a eu lieu le 11 mai 2015. Lors de cette rencontre, les employés intéressés ont pu obtenir tous les renseignements nécessaires pour entretenir leur futur jardin.

Uniquement destiné aux employés de la mairie d'arrondissement, ce jardin fut un réel modèle de partage et d'entraide. Il était donc possible pour les employés d'avoir des fruits et des légumes locaux et frais à porter de main durant toute la saison estivale.

Il s'agit de la première année d'existence pour ce projet, et malgré les petits délais de démarrage, on peut aisément dire que ce jardin fut un franc succès. D'ailleurs, ce projet devrait être reconduit pour la saison estivale 2016, et des bacs supplémentaires pourraient être installés.



La Journée de jardinage écologique

La sixième édition de la Journée de jardinage écologique a eu lieu le 23 mai 2015, de 9 h à 15 h. Cette journée a été organisée en partenariat avec l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro et la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds (SHEP).

Il était possible de se procurer gratuitement du compost, des copeaux de bois, des sacs de papier pour la collecte des résidus verts et des plantes. Comme à chaque année, l'activité fut fort populaire. Environ 1000 personnes ont participé à l'événement où on a distribué 1000 vivaces, 1000 annuelles incluant des fines herbes et des légumes et 230 fraisiers pour les enfants.

Plusieurs organismes étaient aussi présents à l'événement pour informer la population sur les pratiques écoresponsables et les activités offertes dans la communauté. Parmi ces organismes, soulignons la participation de l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro, de la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds, de Solutions alternatives environnement, des Scouts du Canada, de la ferme D-3-Pierres et de Semis Urbains. Des employés de l'arrondissement étaient aussi présents pour sensibiliser les citoyens aux différentes collectes de résidus domestiques, ainsi que pour les inviter à s'inscrire à la liste de diffusion par courriel.





Planification de la collecte des matières organiques 2016-2017

À partir du printemps 2016, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en collaboration avec la Ville de Montréal, implantera la collecte des matières organiques dans les bâtiments de huit logements et moins. Cette action s'inscrit directement dans le Plan stratégique 2015-2018 de l'arrondissement, et des démarches ont été entamées durant l'année 2015 afin de préparer le territoire à accueillir ce nouveau service.

La collecte débutera donc en 2016 et visera pour cette première année 9 500 logements de l'arrondissement. L'implantation sera complétée en 2017 avec la distribution de 9 000 bacs bruns supplémentaires. Les bacs seront livrés gratuitement à la résidence des citoyens, et offerts en trois formats : 80, 120 ou 240 litres. .

Cette collecte permettra de produire une quantité substantielle de compost tout en réduisant les coûts d'élimination des déchets. La participation des citoyens est un élément clé pour le succès de ce projet qui sera avantageux pour l'ensemble de la population.

Les principales retombées seront :

- la réduction des gaz à effet de serre (GES) grâce à la réduction des matières organiques enfouies;
- la diminution du transport et de ses nuisances, comme les matières organiques seront traitées à proximité de l'arrondissement;
- la production de compost, un puissant allié écologique.

« La collecte des matières organiques, c'est un plus pour l'environnement à Pierrefonds- Roxboro! Le compost constitue un bon fertilisant à effet prolongé qui améliore la santé des sols et des potagers. C'est un geste facile et naturel qui contribuera à l'amélioration de la qualité de notre environnement ainsi qu'en termes de développement durable. Cette collecte de matières organiques que nous débuterons en mai permettra aussi de transformer un problème écologique en une solution économique. » affirme monsieur Dimitrios (Jim) Beis, maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Source : Communiqué de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, le 22 septembre 2015)

Toilettes sèches permanentes

Au mois d'août 2015, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est devenu le premier arrondissement/municipalité au Québec à installer des toilettes sèches permanentes dans ses parcs. La nouvelle technologie des toilettes TSÈCHES de la compagnie Toilitech permet de laisser les cabinets sur place en permanence et requiert très peu d'intervention, seule la cabine intérieure doit faire l'objet d'un entretien régulier. Le système sanitaire ne dégage aucune odeur et demande un entretien simple et facile à réaliser, soit une vidange par année. C'est au parc Cérés et au parc du Boisé de Roxboro que ces nouvelles installations seront mises en service à compter du printemps 2016.

Munie d'un système ne nécessitant ni eau, ni électricité, ni produit chimique, la TSÈCHE fonctionne grâce au soleil et au vent. Cette installation est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite. Le mécanisme fonctionne grâce à un courant d'air quasi continu accéléré par la chaleur de la cuve, qui évapore les liquides et déshydrate les solides. Il s'agit d'une solution originale, innovante et pratique permettant à la population de profiter davantage des parcs et des activités extérieures.



SUIVI DES ACTIONS CORPORATIVES 2015

La section qui suit présente chacune des actions corporatives du PSSD dont la réalisation était prévue pour l'année 2015.

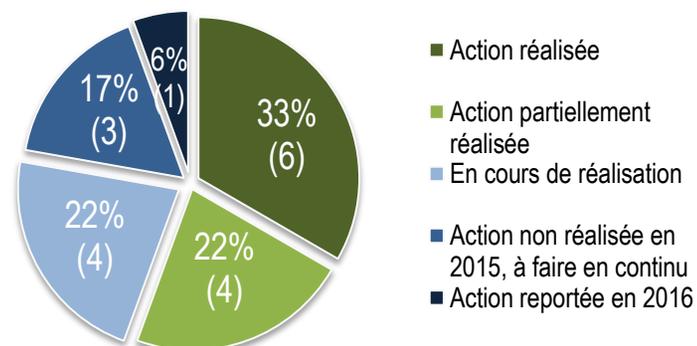
Un total de 19 actions corporatives était prévu en 2015 (comparativement à 12 pour 2014) :

- **33 % (6)** des actions ont été **réalisées** cette année, dont 2 d'entre elles sont à faire en continu.
- **22 % (4)** des actions ont été **partiellement réalisées**, dont 1 d'entre elles est à faire en continu. Les actions partiellement réalisées devront être considérées lors de l'élaboration du plan d'action 2016.
- **22 % (4)** des actions sont toujours en **cours de réalisation**³. Les actions qui n'auront pas été terminées pour l'année 2015 devront être considérées lors de l'élaboration du plan d'action 2016.
- **17 % (3)** des actions **n'ont pas été réalisées cette année**, et sont à **faire en continu**.
- **6 % (1)** des actions a été reportée à l'année 2016.

³ En date du 18 décembre 2015.

Le statut de chacune des actions est indiqué en utilisant les pictogrammes suivants :

- ✓ Action réalisée
- ± Action partiellement réalisée
- ★ Action en cours de réalisation
- ∞ Action en continu
- Action reportée à 2016



En amont des actions corporatives prévues au PSDD, les actions suivantes étaient à mettre en place en 2015.

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
	3 C – Connaître et mettre à profit les programmes de subventions disponibles.	Prendre connaissance des mises à jour des récentes subventions disponibles et assurer le partage de l'information.	Certains programmes de subventions ont été observés, mais ils ne s'avéraient pas pertinents pour l'arrondissement.	Établir des créneaux de communication entre l'arrondissement et les citoyens pour la diffusion de l'information recueillie par le comité.
 	4 C – Poursuivre la participation aux campagnes suivantes : - Défi-Climat - Centraide - Une heure pour la terre - Défi Santé	Participer à ces 4 campagnes.	<ul style="list-style-type: none"> • Défi-Climat : le programme n'a pas été reconduit par Équiterre • Centraide : réalisé • Une heure pour la terre : réalisé au printemps 2015 • Défi Santé : le programme n'a pas été reconduit 	

Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2015 du PSDD selon l'orientation 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.



ORIENTATION 1. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 1.1. Réduire de 30 % les émissions de GES de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990				
 	5 C – Participer à la mise en œuvre du plan de réduction des émissions de GES corporatives 2013-2020.	Acheter deux nouvelles camionnettes moins énergivores (par exemple, opter pour des 8 vitesses à la place de 3 vitesses).	Sensibilisation auprès des chauffeurs pour arrêter le moteur de leurs véhicules et moyens pour encourager cette action (installation de chaufferette dans les véhicules).	Continuer d'opter pour des véhicules et des appareils moins énergivores, et jumeler cette approche en proposant une formation offerte pour la conduite écologique (action 10 C).
		Acheter deux nouveaux appareils moins énergivores pour les horticulteurs (par exemple, améliorer le moteur, qui est actuellement un moteur à deux temps).	Les véhicules de 400 chevaux-vapeur ont été changés pour du 225 chevaux-vapeur.	Les cibles visées n'ont pas été atteintes, toutefois d'autres mesures ont été entreprises pour réaliser cette action.
 	8 C – Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux.	Appliquer des mesures d'efficacité énergétique pour la mairie d'arrondissement.	L'inauguration de la bibliothèque est prévue au printemps 2018.	
		Concevoir la bibliothèque visant une certification LEED.		
	8.1 C – Remplacer le mazout par une source d'énergie émettant peu de GES dans les bâtiments municipaux.	Remplacer les systèmes de chauffage au mazout par une source d'énergie émettant peu de GES.	L'action n'a pas été réalisée en 2015.	
		2015 : Vérifier les stations de pompage et faire les changements requis		

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
 	10 C – Former les chauffeurs à la conduite écologique.	Former tous les chauffeurs de véhicules de l'arrondissement. 2015 : former une vingtaine de chauffeurs.	En 2015, 20 employés ont reçu cette formation permettant une économie d'essence moyenne de 10 % par employé formé.	Remettre un certificat à chaque chauffeur suite à sa formation.
2017	11 C – Optimiser les opérations et réviser le contrat des sous-traitants responsables des collectes des matières résiduelles (ordures et recyclage).	Réviser tous les contrats.	L'échéance de cette action est prévue pour 2017.	
	12 C – Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans les stationnements publics ou sur la voirie publique.	Installer deux bornes au stationnement pour visiteurs à la mairie d'arrondissement. Installer une borne à la piscine publique Valleycrest au parc Grier.	Les bases des anciennes bornes ont été remplacées par des nouvelles bases au printemps 2015. Il ne reste plus que le marquage à finaliser en 2016.	
	12.1 C – Mettre sur pied un système de vélo libre-service s'adressant aux employés de l'arrondissement.	Mettre à la disposition des employés une flotte de trois vélos à la mairie d'arrondissement et trois vélos à la Direction des travaux publics.	L'arrondissement a reçu une soumission pour les vélos de type Bixi, mais cette option ne correspondait pas aux attentes de l'arrondissement. Après avoir consulté les besoins du personnel, deux vélos ont été mis à la disposition des employés (emprunt à la réception de la mairie d'arrondissement). Un cabanon a été construit pour entreposer les vélos. Ce système a finalement été moins populaire que prévu.	Un sondage avait été réalisé avant l'implantation de ce service, et pourtant il semblait y avoir un intérêt. Pour l'année 2016, il faudrait promouvoir davantage les vélos ou les rendre encore plus accessibles pour encourager l'utilisation.



Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2015 du PSDD selon l'orientation 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources.



ORIENTATION 3. PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 3.1. Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000				
	17 C – Installer des dispositifs pour économiser l'eau potable dans les bâtiments municipaux.	Viser un objectif de 15 % des bâtiments municipaux par année.	Tous les robinets des bâtiments municipaux ont été changés.	Il faudra considérer l'installation de ces dispositifs pour les futurs bâtiments municipaux pour l'année 2016.
Objectif 3.2. Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des déchets encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal				
	21 C – Mettre sur pied une campagne de sensibilisation aux pratiques écoresponsables pour les employés de l'arrondissement.	Organiser et tenir une campagne de sensibilisation pour les années 2014 et 2015.	La Ville centre a envoyé des courriels pour sensibiliser les employés sur l'importance de fermer les ordinateurs et de fermer les lumières avant de quitter le bureau.	Il n'y a pas eu de « campagne de sensibilisation » en tant que telle, mais l'action a été partiellement réalisée via les courriels internes. Pour la prochaine année, il serait pertinent de mettre en valeur les pratiques écoresponsables, par exemple en valorisant le projet de potager collectif de l'arrondissement ou les vélos libre-service.

Le tableau suivant fait le bilan des actions corporatives 2015 du PSDD selon l'orientation 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions.



ORIENTATION 4. ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 4.1. Enchâsser les principes du développement durable dans les pratiques municipales, dans les processus de gestion de projet et dans la prise de décision				
 	32 C – Utiliser des produits d'entretien ménager écologiques dans les édifices municipaux.	Viser un objectif de 100 % des bâtiments municipaux entretenus avec des produits écologiques.	Tous les bâtiments sont entretenus avec des produits écologiques depuis novembre 2014.	Continuer l'intégration graduelle. Il serait pertinent d'établir une liste des produits d'entretien ménager écologiques à favoriser.
	36 C – Participer aux rencontres du réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise sur le thème de la certification et des programmes environnementaux.	Participer à toutes les réunions.	Une rencontre de remue-méninges avec la collectivité montréalaise a eu lieu à l'été 2015. Le futur Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2015-2020 sera adopté au printemps 2016. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro devra s'arrimer à ce nouveau plan pour 2016. Le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 a été adopté à l'automne 2015. Ce plan constitue aussi un outil pertinent pour l'arrondissement, et les actions devront	Il serait intéressant de penser à une participation éventuelle au Gala de reconnaissance environnement et développement durable de Montréal. Ce gala souligne les projets novateurs et inspirants des partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015. Ce gala est un événement annuel qui rassemble plus de 500 acteurs montréalais, issus des milieux municipal, corporatif, institutionnel et communautaire. Des projets innovateurs en développement durable doivent être identifiés par le comité de suivi.



Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
			être intégrées au futur plan stratégique de développement durable.	Lorsque la participation à ce gala sera confirmée, un comité responsable pourrait être identifié
	37 C – Prévoir des moyens de sensibilisation auprès du public sur la biodiversité afin de l'inciter à agir pour sa préservation.	Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'une plateforme commune d'informations relatives à la biodiversité.	Il n'y a pas de « plateforme » en tant que telle qui a été mise en place, mais certaines interventions s'inscrivent dans cette action.	Revoir un nouveau libellé pour l'objectif visé en 2016.

Objectif 4.2 Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action sur l'accessibilité universelle

	<p>33 C – Poursuivre les interventions sur les immeubles municipaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chalets du Centre sportif George Springate et du parc Grier • Centre communautaire Marcel Morin • Chalets des parcs Brook, Alexander et de Roxboro 	<p>Cible de départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 % des bâtiments municipaux • 25 % des installations sportives et récréatives <p>Pour l'été 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter les interventions sur les parcs Georges Springate et St-Anthony <p>Échéances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2015 à 2018 pour les bâtiments municipaux • D'ici 2021 pour les installations sportives et récréatives 	<p>Donnée de départ : Plusieurs modifications liées à l'accessibilité universelle ont été apportées à différents bâtiments municipaux au cours des dernières années. Malgré cela, aucun bâtiment municipal n'est totalement accessible selon le concept d'accessibilité universelle.</p> <p>Les chalets des parcs Brook, Alexander et de Roxboro ont été réalisés en 2015.</p> <p>Les chalets du Centre sportif George Springate et du parc Grier ainsi que le Centre communautaire Marcel Morin sont prévus pour 2016.</p>	
	34 C – Offrir une expérience d'emploi à des personnes ayant une limitation fonctionnelle.	<p>Poursuivre l'intégration de 2-3 usagers chaque été.</p> <p>Objectif pour 2015 : Faire l'entretien du parc des Muguets.</p>	<p>L'arrondissement collabore habituellement avec le Centre Bienvenue pour cette action. Cette année, des démarches ont été effectuées par l'arrondissement, mais la collaboration n'a pas été renouvelée.</p>	<p>Au besoin, il faudrait tenter de trouver une nouvelle collaboration avec un autre organisme.</p>

Statuts	Actions	Cibles	Résultats	Recommandations
Objectif 4.3 Autoriser progressivement le stationnement sur rue.				
	14 C – Effectuer un projet pilote visant à autoriser le stationnement sur rue dans un secteur existant et faire un suivi pour en mesurer les effets et l'adapter aux besoins.	Viser un secteur et faire un rapport sur le projet pilote.	Le projet sur la rue Sulky a été réalisé, la signalisation reste à faire avant l'hiver si possible.	<p>Le projet pilote de stationnement sur rue est délicat. Le comité de circulation propose des signalisations et mesure les effets sur la population. Il faudra considérer les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des espaces suffisamment larges pour faciliter le stationnement pour tout bassin de clientèle. • Penser à faire un marquage au sol pour faciliter la gestion du stationnement. • Penser à faire des espaces de stationnements en diagonale dans les rues plus larges pour maximiser les espaces disponibles. <p>Le secteur centre du programme particulier d'urbanisme pourrait aussi s'avérer une cible intéressante.</p>
	21 L – Autoriser le stationnement alternatif sur les rues locales dans tous les nouveaux secteurs de développement.	Permettre le stationnement sur rue pour toutes les nouvelles voies locales.	Le stationnement sur rue est déjà autorisé dans certains secteurs.	
	22 L – Suite aux résultats du projet pilote (action 14 C), évaluer la possibilité de réduire les exigences en matière de stationnement hors rue pour les nouveaux secteurs et progressivement sur l'ensemble du territoire.	<p>2013 : Faire la modification pour les nouveaux projets</p> <p>2015 : Viser les secteurs existants</p>	Une évaluation de la réglementation est en cours. Les normes sont difficilement applicables pour des 12 logements, et encore plus pour des 6 logements.	À ce jour, ces demandes sont traitées en dérogation mineure. Il faudra revoir les cibles relatives à cette action.

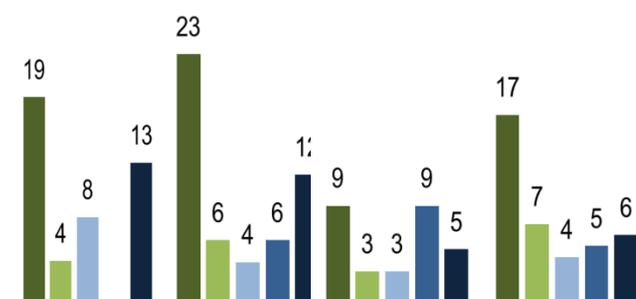


BILAN DES ACTIONS 2012-2015

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 arrivant à échéance, il y a lieu de présenter un bilan des actions et des accomplissements de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro depuis l'adoption de son premier PSDD en 2012.

Bilan des actions locales entre 2012 et 2015

- La révision de 2014 a permis de diminuer le nombre d'actions et de recentrer les efforts sur les actions les plus pertinentes
- Chaque année, les défis étaient de taille, mais ils étaient réalistes puisque la proportion des actions qui ont été réalisées est élevée
- Moyenne des actions locales 2012-2013-2014-2015 :
 - 40 % réalisés (68 sur un total de 166 actions entre 2012 et 2015)
 - 12 % partiellement réalisées (20 sur 166 actions entre 2012 et 2015)
 - 11 % en cours de réalisation (19 sur 166 actions entre 2012 et 2015)
 - 12 % à faire en continu (20 sur 166 actions entre 2012 et 2015)
 - 22 % reportées (36 sur 166 actions entre 2012 et 2015)
 - 3 % annulées ou remplacées (3 sur 166 actions entre 2012 et 2015)



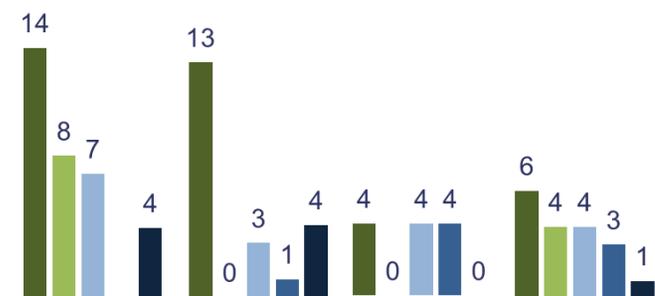
	2012		2013		2014		2015	
Nombre total d'actions :	45	100 %	53	100 %	29	100 %	39	100 %
Action réalisée	19	42 %	23	43 %	9	31 %	17	44 %
Action partiellement réalisée	4	9 %	6	11 %	3	10 %	7	18 %
En cours de réalisation	8	18 %	4	8 %	3	10 %	4	10 %
Action à faire en continu	0	0 %	6	11 %	9	31 %	5	13 %
Action reportée	13	29 %	12	23 %	5	17 %	6	15 %
<i>Action annulée</i>	0	0 %	1	2 %	0	0	0	0
<i>Action remplacée</i>	1	2 %	1	2 %	0	0	0	0

Bilan des actions locales entre 2012 et 2015



Bilan des actions corporatives entre 2012 et 2015

- La révision de 2014 a permis de diminuer considérablement le nombre d'actions, et de recentrer les efforts sur les actions les plus pertinentes
- Les actions réalisées et en cours de réalisation occupent une proportion considérable des résultats et plusieurs actions reviennent année après année
- Moyenne des actions corporatives 2012-2013-2014-2015 :
 - 43 % réalisés (37 sur un total de 86 actions entre 2012 et 2015)
 - 14 % partiellement réalisées (12 sur 86 actions entre 2012 et 2015)
 - 21 % en cours de réalisation (18 sur 86 actions entre 2012 et 2015)
 - 9 % à faire en continu (8 sur 86 actions entre 2012 et 2015)
 - 10 % reportées (9 sur 86 actions entre 2012 et 2015)
 - 2 % remplacées ou supprimées (2 sur 86 actions entre 2012 et 2015)



	2012		2013		2014		2015	
Nombre total d'actions :	34	100 %	22	100 %	12	100 %	18	100 %
Action réalisée	14	41 %	13	59 %	4	33 %	6	33 %
Action partiellement réalisée	8	24 %	0	0 %	0	0 %	4	22 %
En cours de réalisation	7	21 %	3	14 %	4	33 %	4	22 %
Action à faire en continu	0	0 %	1	5 %	4	33 %	3	17 %
Action reportée	4	12 %	4	18 %	0	0 %	1	6 %
<i>Action annulée</i>	1	3 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
<i>Action remplacée</i>	0	0 %	1	5 %	0	0 %	0	0 %

Bilan des actions corporatives entre 2012 et 2015

Bilan global des actions entre 2012 et 2015

Depuis 2012, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro conserve une bonne moyenne d'actions réalisées (une moyenne par année de 41 % pour l'ensemble des actions). 37 actions corporatives et 68 actions locales ont été réalisées entre 2012 et 2015, pour un total de 105 actions réalisées par l'arrondissement dans un objectif de futur durable.

Le nombre d'actions est variable d'une année à l'autre, ce qui démontre que l'arrondissement est en constante évolution et que des exercices d'adaptation sont à réaliser annuellement. Les résultats obtenus au fil des années témoignent des réalités et des défis de l'arrondissement.



CONCLUSION

L'année 2015 souligne la fin des exercices du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, et par le fait même, du Plan stratégique de développement durable de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, adopté en 2012.

Au fil des années, le Plan stratégique s'est présenté comme un précieux outil en matière de pratiques durables pour l'arrondissement. Cet exercice a permis à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro d'être en constante réflexion et prêt à s'adapter afin de s'arrimer aux pratiques les plus innovantes en développement durable, et ce, en étant toujours conscient des réalités qui lui sont propres. À cet effet, la révision du Plan stratégique et des actions, réalisée en 2014, a permis de faire le point et ainsi d'annuler, de modifier ou de combiner certaines actions jugées comme étant inadaptées. La révision du plan d'action a permis de recentrer les objectifs, permettant à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro de dresser une vision d'avenir claire pour tous et chacun.

Pour l'année 2015, 39 actions étaient prévues pour le volet local. 44 % d'entre elles ont été réalisées, 10 % ont été partiellement réalisées, 18 % sont en cours de réalisation, 13 % sont en continu et 15 % ont été reportées à 2016.

Pour l'année 2015, 18 actions étaient prévues en 2015 pour le volet corporatif. 33 % d'entre elles ont été réalisées, 22 % ont été partiellement réalisées, 22 % sont en cours de réalisation, 17 % sont en continu et 6 % ont été reportées à 2016.

Entre 2012 et 2015, 37 actions corporatives et 68 actions locales ont été réalisées, pour un total de 105 actions réalisées par l'arrondissement dans un objectif de futur durable.

Aujourd'hui, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro peut être fier de ce qu'il a accompli dans un court laps de temps et avec des ressources limitées. Il est temps pour l'arrondissement de tourner la page vers un nouveau chapitre en matière de développement durable. L'arrivée du nouveau Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise 2015-2020 au printemps 2016, ainsi que les derniers outils tels que le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération (PACCAM) de Montréal 2015-2020, sera une occasion de s'enraciner à de nouvelles bases et de faire le point sur les dernières tendances durables. Il y aura lieu de se pencher sur le bilan des dernières années, de faire le diagnostic de la situation actuelle et de déterminer la nouvelle vision souhaitée de l'arrondissement pour les cinq prochaines années, tout en considérant une vision à long terme. Ce sont les actions d'aujourd'hui qui tracent notre avenir, et c'est avec l'intégration graduelle de petits gestes et de bonnes habitudes en matière de développement durable que nous nous assurons d'un futur meilleur.

« Sois le changement que tu veux voir dans le monde. »

Ghandi, dirigeant politique, guide spirituel indien